

Aggravées par le changement climatique, les orientations vendéennes de la politique agricole et de gestion de l'eau nous mènent dans une impasse.

Nous, collectif VITE 85 dénonçons :

- D'un côté des pratiques agricoles non-adaptées qui impactent et accaparent la ressource en eau de surface et souterraine, aux dépens de 90% des paysan.es et de la société civile.
- De l'autre, des vendeurs d'eau qui engloutissent l'argent public pour potabiliser une eau de surface de mauvaise qualité.

Sans remettre en cause l'irrigation, nous demandons :

- Une diminution des prélèvements d'eau à destination de l'agro-industrie (irrigation estivale, seuils inadaptés, prélèvements hivernaux). Cette diminution demeure indispensable pour la survie des milieux aquatiques et des zones humides.
- Un rééquilibrage des utilisations des nappes du sud-Vendée afin d'orienter une partie de la ressource souterraine vers la consommation en eau potable.
- Une réorientation/réorganisation des filières agricoles, une transition des pratiques vers l'agriculture écologique paysanne, l'agroforesterie, et le ré-embocagement des territoires.

À nous toutes et tous, agriculteurs, citoyens, élus, de réinventer la gestion et le partage de l'eau !

Rejoignez nous... VITE ! :

vite85@riseup.net



GP2i 85



L'eau potable en Vendée

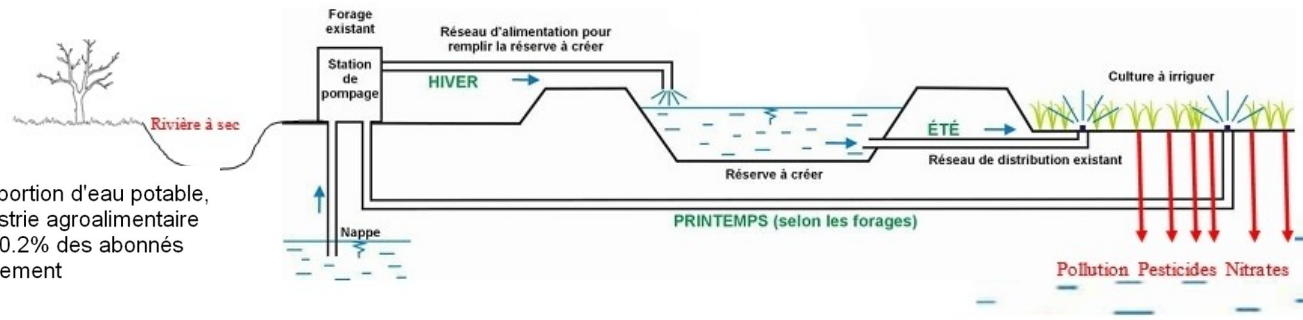
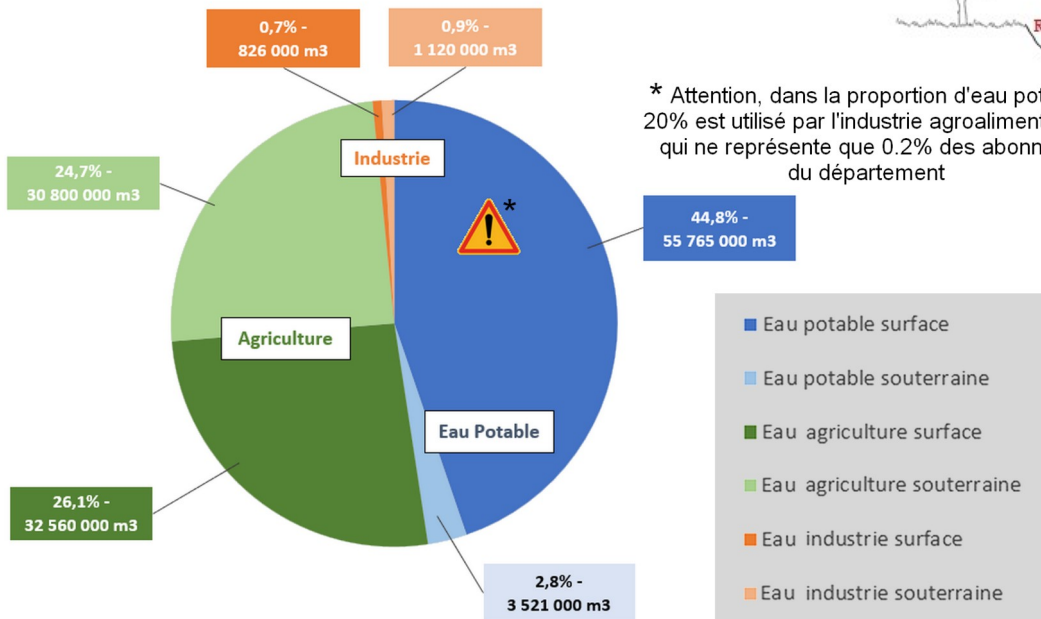
11 usines, 12 captages, 13 barrages et 90 réservoirs :

Exception nationale, en Vendée, la production de l'eau potable est majoritairement issue des eaux de surface (à 80%). En France, l'eau potable est prélevée à plus de 90% en eau souterraine de bien meilleure qualité.

Afin de répondre aux problèmes croissants de manque d'eau pour l'approvisionnement en eau potable, Vendée Eau, en partenariat avec Véolia, propose le projet Jourdain aux Sables d'Olonne. Ce projet qui consiste à dépolluer les eaux usées pour l'alimentation en eau potable, contrevient en outre à la directive européenne sur l'accès à l'eau potable.

- 20 millions d'euros pour l'usine de traitement
- 20 millions d'euros pour la pose de 27 km de canalisation (après traitement, rejet en barrage)
- Production de 1 à 2 millions de m³ par an, soit environ 20 euros le m³ (pour 2 millions fournis)!

Volumes d'eau prélevés en 2021 en Vendée (en m³) et répartition surface / souterraine



Fonctionnement d'une bassin

Les bassines en Vendée

- 27 bassines construites pour un total de plus de 10 millions de m³ stockables (secteur Autize, Vendée et Lay).
- Plus de **35 millions d'euros d'argent public** engloutis dans ces réserves qui ne profitent qu'à une poignée d'agriculteurs (moins de 10%)
- Des **sur-prélèvements** d'eau pour l'irrigation qui persistent en été (principalement pour la culture du maïs destiné à l'élevage local et à l'exportation), et maintenant en hiver pour le remplissage des bassines.
- Des milieux naturels et leur biodiversité à l'agonie.

- Malgré les retours d'expériences catastrophiques du Chili et de l'Espagne où la désertification progresse, les bassines, en maintenant la pression sur la ressource en eau, entretiennent un **modèle agricole obsolète et destructeur des milieux naturels**. Leurs promoteurs défendent la construction de nouvelles bassines dans d'autres territoires (Sainte-Soline, ...).